

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



14080563

MONITEUR BELGE

04-04-2014

BELGISCH STAATSBAD
Greffie

N° d'entreprise : **894.610.115**

Dénomination

(en entier) : **REGIE COMMUNALE AUTONOME DU DOMAINE DE
BOURGOGNE**

(en abrégé)

Forme juridique : **Régie Communale Autonome**

Siège : **rue de Berne, 4 à 7730 Estaimpuis**

Objet de l'acte : **Désignation de l'Administrateur-délégué, du Vice-Président, des membres
du Comité de Direction et dissolution**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 18 novembre 2013:

(...)

3. Nomination d'un administrateur-délégué et d'un vice-président:

DECIDE A L'UNANIMITE :

- de désigner Monsieur Jean-Michel NOTTEBAERT en tant qu'Administrateur-délégué
- de désigner Madame Isabelle BONTE en tant que Vice-Présidente.

4. Nomination des membres du Comité de Direction:

DECIDE A L'UNANIMITE:

De désigner:

- Monsieur Christian LECLERCQ
- Monsieur Fredy DOUILLET
- Madame Isabelle MARQUETTE
- Madame Isabelle BONTE
- Monsieur Jean-Michel NOTTEBAERT

5. DECIDE A L'UNANIMITE:

De proposer de dissoudre la Régie Communale Autonome du Domaine de Bourgogne et de demander l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 20 décembre 2013.

POUR EXTRAITS CONFORMES:

Jean-Michel NOTTEBAERT
Administrateur-délégué
Président du Conseil d'Administration

Christian LECLERCQ
Administrateur

Fredy DOUILLET
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2014 - Annexes du Moniteur belge

Réserve
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Extrait de la délibération du Conseil communal du 20 décembre 2013:

(...)

DECIDE PAR TREIZE OUI ET CINQ NON :

- De dissoudre la Régie Communale Autonome du Domaine de Bourgogne à la date du 31 décembre 2013
- De reprendre à charge du budget communal l'actif et le passif de ladite Régie.

POUR EXTRAIT CONFORME:

Daniel SENESAEL
Bourgmestre

Alain HUBAUT
Directeur général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2014 - Annexes du Moniteur belge

Matières et adresses des pages du Volet B :

Adresse : Nom et qualité du titulaire de la signature
Adresse : Nom et qualité du titulaire de la signature
Adresse : Nom et qualité du titulaire de la signature